

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **3 décembre 2018** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Jonathan Gill
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #4 - Simon Bourgault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Jonathan Gill et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-12
153

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2018-12
154

03.01 - Séance ordinaire du 5 novembre 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en

prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2018-12
155**

04.01 - Adoption du calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 et qui débiteront à 19h30;

- MARDI, le 8 janvier
- LUNDI, le 4 février
- LUNDI, le 4 mars
- LUNDI, le 6 mai
- LUNDI, le 3 juin
- MARDI, le 2 juillet
- MARDI, le 6 août
- MARDI, le 3 septembre
- LUNDI, le 7 octobre
- LUNDI, le 4 novembre
- LUNDI, le 9 décembre

QUE ladite résolution est actuellement déposée au bureau de la directrice générale, soit au bureau municipal de Saint-Adalbert où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures du bureau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
156**

04.02 - Souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Karine Godbout et résolu de faire l'achat de 2 cartes au coût de 90,00 \$ / carte pour le souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2018-12
157**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Jonathan Gill et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 48 514,34 \$.

- 39 877,22 \$ payable par chèques;
- 8 637,12 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Les initiales ont été apposées par chacun.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
158**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE les comptes du mois de novembre 2018, au montant total de 52 426,02 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

| | |
|------------------------|--------------|
| • Comptes payés | 36 705,73 \$ |
| • Salaires nets versés | 11 005,40 \$ |
| • Remises d'employeur | 4 714,89 \$ |
| • Total | 52 426,02 \$ |

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
159**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Jonathan Gill et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-11-09 : Correction des DAS dans le bon service de paie

Journal général # EJ-10-39 à EJ-10-43 : Conciliation bancaire d'octobre

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
160**

05.04 - Autorisation de paiement au 31 décembre 2018

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxanne Pelletier à effectuer le paiement des comptes au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
161**

05.05 - Adoption du budget de la MRC de L'Islet

Suite à la présentation du budget de la MRC de L'Islet par la directrice générale Magguy Mathault, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'approuver le budget de la MRC de L'Islet pour l'année 2019 avec une quote-part pour la Municipalité de Saint-Adalbert de 81 668 \$ et se répartissant comme suit :

- Administration générale : 25 472 \$
- Développement socio-économique : 5 113 \$
- Rémunération des élus : 4 598 \$
- Évaluation foncière : 23 477 \$
- Aménagement du territoire : 9 454 \$
- Géomatique : 2 539 \$
- Sécurité incendie : 5 795 \$
- Gestion des cours d'eau : 1 182 \$
- Gestion des matières résiduelles : 2 638 \$
- Transport collectif interurbain : 1 095 \$
- IRM (Imagerie par la résonance magnétique) : 305 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05.06 - Demande d'aide financière - Service de garde de l'école St-Joseph

Le sujet sera reporté à la séance de janvier dans le but de prendre plus d'informations.

**2018-12
162**

05.07 - Avis de motion - Règlement de taxation 2019

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code Municipal*, madame Karine Godbout donne avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement décrétant les taux de taxes foncières générales, de tarification pour services municipaux et des dispositions administratives. Les taux de taxation sont établis selon le budget 2019.

CONFORMÉMENT également à l'article 445 du *Code municipal*, madame Karine Godbout dépose un projet de règlement, séance tenante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
163**

05.08 - Transfert des disponibilités budgétaires

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer les transferts nécessaires selon les disponibilités budgétaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
164**

05.09 - Adhésion à la chambre de commerce

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adhérer à la Chambre de commerce de Montmagny pour l'année 2019 au montant de 96,20 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie discute des sujets suivants :

Foyer pour personnes âgées

- un exercice de sortie d'urgence a été effectué avec les personnes âgées.

Sauvetage hors-route

- Nos intentions ont été données au coordonnateur incendie de la MRC de L'Islet à l'effet que nous effectuerons nous-même ce type de sauvetage. Ce dernier a mentionné que nous n'aurions pas le droit d'assister à la formation à cet effet. Le sujet sera rediscuté ultérieurement lorsqu'il y aura du développement.

Recrutement

- 6 nouveaux pompiers suivront la formation nécessaire.

**2018-12
165**

06.02 - Rémunération des pompiers

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu de verser la rémunération des pompiers volontaires pour un montant brut de 15 775,53 \$ pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
166**

06.03 - Recrutement de nouveaux pompiers

CONSIDÉRANT QUE nous devons recruter des nouveaux pompiers afin d'assurer le service lorsqu'il y aura des départs à la retraite dans notre brigade actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie Richard Gauvin a procédé à des rencontres auprès des jeunes à cet effet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Jonathan Gill et résolu de nommer les candidats suivants :

- Rémi Vaillancourt
- Cédric Bélanger
- Gabriel Thibodeau-Bélanger
- Jérémy Castonguay

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière mentionne que nous avons reçu quelques plaintes concernant le déneigement des entrées municipales. Nous demanderons une rencontre le 4 décembre à 15h30 dans le but de clarifier les besoins spécifiques de la municipalité.

2018-12
167

07.02 - Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Adalbert a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Rémi Vaillancourt, appuyée par France Thibodeau, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Adalbert approuve les dépenses au montant de 16 090,00 \$ taxes nettes relatives aux travaux d'améliorations réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Absent mais n'avait rien à signaler.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La fête pour les aînés se tiendra le 12 prochain et l'horaire est la suivante :

11h00 : Arrivée

11h30 : Messe

12h00 : Repas style buffet froid

13h00 : Musique avec Jeanne D'Arc Vaillancourt

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

La fête du Noël se tiendra le 22 décembre prochain à 13h30. Le Père Noël sera sur place et il y aura également un spectacle.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Cette dernière donne quelques explications sur le budget qui sera adopté au point suivant.

**2018-12
168**

10.02 - Adoption du budget du Transport Adapté L'Islet-Sud

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adalbert accepte les prévisions budgétaires de 176 588 \$ pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
169**

10.03 - Adoption du règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, la construction, le lotissement, le zonage et les dérogations mineures

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut modifier ses règlements d'urbanisme en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1), une municipalité doit procéder à la modification de ses règlements d'urbanisme suite à une modification du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 02-2017 modifiant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet* modifiant le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la zone inondable de la rivière du Petit Moulin et autres dispositions est entré en vigueur le 3 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 03-2017 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet modifiant les dispositions relatives à la superficie maximale de l'aire d'élevage porcine est entré en vigueur le 18 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier son règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des

règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro N-182, son règlement de construction numéro N-185 son règlement de lotissement numéro N-187, son règlement de zonage numéro N-184 et son règlement sur les dérogations mineures numéro N-186 afin de les rendre conformes au *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet* et de clarifier certaines dispositions afin de faciliter l'application des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté à la session régulière du 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée publique de consultation a été tenue le 5 novembre 2018 sur le projet de règlement et sur les conséquences de son adoption conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QU'UN second projet de règlement a été adopté à la session régulière du 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'AUCUNE demande d'approbation référendaire à l'égard du second projet de règlement n'a été reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et dûment résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Adalbert adopte le «Règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, la construction, le lotissement, le zonage et les dérogations mineures».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Une rencontre se tiendra jeudi le 6 décembre de 16h à 20h à la Vigie de St-Jean-Port-Joli.

Ententes avec l'Office du Tourisme de la MRC de l'Islet pour l'année 2019 :

- Sentiers Quad et motoneiges au coût de 1 000 \$ chacun
- Page publicitaire dans le Guide Chaudière-Appalaches : 734 \$
- Panneau publicitaire numérique : des informations supplémentaires seront demandées puisque pour l'instant des modifications à la réglementation devraient être obligatoires.

Voeux de Noël sur les écrans numériques

- La directrice générale validera la publicité de 2018 et s'il y lieu, contactera monsieur Marco Pelletier à cet effet.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Absent et rien à signaler.

**2018-12
170**

12.02 - Asphaltage Centre multiservice

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait réparer l'asphalte du stationnement du bâtiment multiservices par Pavage Jirico Inc.;

CONSIDÉRANT QUE nous avons des problèmes sur la qualité de l'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Normand Caron l'a contacté à cet effet à quelques reprises et qu'il devait venir valider ce problème;

CONSIDÉRANT QUE nous lui avons également transmis des photos;

CONSIDÉRANT QU'IL a également en sa possession des cônes appartenant à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Jonathan Gill et résolu de demander une rencontre avec monsieur Jimmy Jacques de Pavage Jirico Inc. afin de clarifier ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12.03 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant

Ce dernier discute de différents sujets :

Patinoire

- La patinoire sera prête avant les fêtes

La Coupe des bonnes actions Chevrolet

- L'équipe de hockey dans laquelle fait partie Zach Gill s'est inscrite à cette coupe et dont un prix de 15 000 \$ s'y rattache pour l'équipe gagnante. Si l'équipe remporte ce prix, il serait distribué entre St-Adalbert, St-Pamphile, St-Jean-Port-Joli, L'Islet et Montmagny. Dans le cadre de cette activité les jeunes hockeyeurs iront servir un brunch dans une résidence de personnes âgées de Montmagny.

**2018-12
171**

12.04 - Demande de gratuité de la salle pour le Souper des Rois

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu d'offrir la gratuité de la salle communautaire à la Fabrique de St-Adalbert pour la tenue du traditionnel Souper des Rois qui se tiendra le 19 janvier prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-12
172**

12.05 - Emploi d'été Canada 2019

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu de faire une demande dans *Emploi d'été Canada* 2019 pour les postes suivants :

2 moniteurs (trices) pour le terrain de jeux;

2 manoeuvres pour des travaux sur les infrastructures et équipements de loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions provenant de l'assistance.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Souper annuel pour les bénévoles

Le souper annuel des bénévoles se tiendra le 23 février prochain à la place du 9 février.

14.02 - Environnement

La conseillère Marjolaine Leblanc propose l'ajout d'un point portant sur l'environnement à partir de la prochaine rencontre.

14.03 - Demande de surveillance à la SQ

La directrice générale contactera le policier parrain de la municipalité afin d'ajouter une surveillance dans le secteur de la route Bourgault sur notre liste des priorités.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Fermeture à 20.45 hrs

René Laverdière, maire

Maggy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.